

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

A l'ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée
2. Les résultats des évaluations CE2 et 6ème en langue arabe
3. Mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
4. Mise en place du Conseil Ecole Collège
5. Les projets pour l'année scolaire
6. Les projets de classes de découverte de l'année
7. Questions diverses : les devoirs à la maison.

La prévention des addictions : tabac, alcool, drogue.

Monsieur Sinnaeve, directeur de l'école et président du Conseil d'école souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Le secrétariat de séance sera assuré par Madame Arwa Yassine. La liste d'émargement précise les présents.

Après un tour de table de présentation, Monsieur Sinnaeve donne lecture de l'ordre du jour.

Le compte rendu du précédent Conseil d'école a été approuvé au dernier Conseil d'établissement

1. Bilan de la rentrée

La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Voilà plusieurs années que les parents se rendent dans les classes, rencontrent les professeurs brièvement, déposent les sacs de leurs enfants. Aucune raison pour ne pas maintenir cette procédure de rentrée.

La rentrée différée et par demi groupe des élèves de petite section est appréciée également.

Les effectifs

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	111	116	117	113	113	116	118	112
TOTAUX	344			572				
	916							

Soit 28 élèves par classe.

Évolution des effectifs depuis 2007 : environ + 10%

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
917	924	921	916

Arrivée cette année dans l'équipe pédagogique :

Chez les enseignants :

Madame Dalia Barada Mehio en PS

Mademoiselle Sarah Bache en MS

Madame Arwa Yassine, enseignante de roulement

Chez les assistantes de maternelle :

Mademoiselle Rochana Raraj exerce en petite section.

Par ailleurs, Madame Nadine Chami Orfali, enseignante en petite section, a souhaité reprendre des fonctions d'assistante maternelle. Un changement de poste a donc été opéré entre elle et Madame Dalia Barada Mehio, qui a pris les fonctions d'enseignante de français en PSD.

Il faut noter la démission de Madame Ferial Assha, enseignante du fait religieux. Un recrutement est en cours. Mademoiselle Louma Baalbaki quittera l'équipe pédagogique pour des raisons personnelles à compter du 1^{er} janvier 2015. Son remplacement est en cours également.

Rappel des aménagements horaires mis en place l'an dernier et qui ont fait leur preuve :

Les changements horaires mis en œuvre l'an dernier en petite section ont fait leur preuve. Le dispositif est pérennisé.

Autre dispositif pérennisé, les CP quittent l'établissement les premiers sauf cas de force majeure laissée à l'initiative des enseignantes (copie des devoirs etc).

2. Les résultats des évaluations d'arabe en CE2 et 6^{ème}

Evaluations d'arabe en CE2	Taux de réussite complète	Taux de réussite partielle	Taux de réussite
COMPRÉHENSION	58%	6%	64 %
PRODUCTION	46%	16%	62 %
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE	64%	9%	73%

Evaluations d'arabe en 6 ^{ème}	Taux de réussite complète	Taux de réussite partielle	Taux de réussite
COMPRÉHENSION	70%	6%	76%
PRODUCTION	56%	30%	86%
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE	53%	30%	83 %

Le comité des parents exprime son inquiétude quant aux résultats des évaluations d'arabe. Madame Sara Ammar, coordinatrice d'arabe, explique ces résultats par le manque de pratique de la langue arabe en dehors de la classe et de l'école. Par ailleurs, les compétences évaluées lors de ces évaluations régionales ne sont pas en correspondance avec les compétences exigées dans les livrets d'évaluation.

Il faut peut-être explorer le fait que le niveau en arabe de nos élèves, à ce moment de leur scolarité, n'est pas en rapport avec le transfert de compétences qui est envisagé, notamment en expression écrite.

L'arabe sera donc un axe fort du prochain projet d'école.

3. Mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) B.O. n°6 du 7 février 2013 et circulaire n° 2013-017 du 6 février 2013

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont remplacé, rentrée de septembre 2013 en France, les aides personnalisées aux élèves (APE).

3.1. Le dispositif des APC au CPF

La répartition horaire prévoit 36 heures par an soit une heure hebdomadaire à partir du 06/10/2014.

Sauf en MS et en PS où l'enseignante de français de la classe travaille avec sa collègue d'arabe pendant une heure d'arabe (langage oral, bilinguisme), tous les autres niveaux de classe travailleront en binôme pendant des heures d'enseignement en français.

3.2. Des activités proposées en réponse à des besoins :

Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Les APC permettent d'offrir davantage de temps à ceux qui en ont besoin. Ces activités pédagogiques sont basées sur la manipulation des élèves et sur des situations pédagogiques motivantes.

Les activités pédagogiques complémentaires ne sont pas :

- des temps d'enseignement permettant de finir des enseignements obligatoires,
- des activités limitées à des exercices sur fiches photocopiées.

4. Mise en place du Conseil Ecole-Collège :

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République n°2013-595 du 08 juillet 2013 a institué le conseil école-collège.

Il a pour mission de proposer « des actions de coopération, des enseignements et des projets pédagogiques communs visant à l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture » : il a donc vocation à être l'instance privilégiée d'une réflexion pédagogique fondée sur une analyse des besoins éducatifs locaux au regard des objectifs nationaux.

Il oriente sa réflexion sur des axes de travail permettant de faciliter la réussite de tous, d'anticiper et prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les élèves dans leurs apprentissages.

4.1 Le dispositif du conseil école-collège au CPF

La composition et les modalités de fonctionnement arrêtées en France doivent être adaptées au contexte des établissements français à l'étranger.

- La composition : le directeur des classes primaires ; le chef d'établissement ou son représentant ; l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence (membre invité de droit) ; le chef d'établissement désigne en accord avec le directeur des classes primaires les membres du conseil école-collège en s'assurant d'une égale représentation des personnels de l'école et du collège. Le conseil école-collège peut inviter à participer ponctuellement à ses travaux toute personne dont les compétences peuvent lui être utiles.

4.2 Les objectifs définis lors de la première réunion du 19/11/2014

• Mise en place du comité de pilotage. Siègent : Madame Hamourit, proviseure adjointe ; Madame Liliane Badr, professeure de français ; Madame Maha Dimashkieh, professeure d'arabe ; Madame Nissrine Sayed professeure de physique ; Madame Ghina Mekdachi Bourgi, professeure d'arabe ; Monsieur Ulysse Duhamel, professeur des écoles ; Monsieur Claude Soum, EMFE ; Monsieur Stéphane Sinnaeve, directeur du primaire.

Les axes de travail retenus sont la maîtrise de la langue, français et arabe, la promotion des sciences (projet déjà en cours depuis deux ans).

Les pistes de travail évoquées, débattues et retenues sont les suivantes :

- le partage d'outils : programmations dans les différentes disciplines arabe, français, sciences ; l'affichage en classe
- assister à une séance chez un collègue pour partager les pratiques ;
- les méthodes de travail et notamment la continuité dans le recours à la démarche d'investigation en sciences, la mise en place des dispositifs d'aide;
- la question de l'évaluation et notamment de l'évaluation positive ;
- la construction progressive de l'autonomie ;
- les Environnements Numériques de Travail ;

Des projets actionnels à destination des élèves verront le jour dans les prochaines semaines, après que les membres du conseil école-collège aient transmis à leurs collègues, pendant les différentes coordinations, les différents axes de travail et de réflexion.

Un bilan sera transmis en Conseil d'école et en Conseil d'établissement

5. Les projets :

Le projet d'école 2011- 2014 arrive à son terme. Cette année sera celle de son évaluation et de l'écriture du projet 2015-2018. Les réflexions vont commencer dans les différents cycles.

Les autres projets : la liste exhaustive des projets sera mise en ligne

6. Les projets de classe de découverte

Les cinq CP et 2 CE2 dans le Chouf à Ramlieh, le CM2C en région parisienne.

Classe	Enseignants	Lieux	Dates	Durée	Organisateur	Coût
CPA	Mmes Grossman et Taghlibi	Chouf RAMLIEH	Mai 2015	2 jours, 1 nuitée	Lebanese Adventure	180 \$
CPB	Mmes Chami et Badr ou					

	Amhaz					
CPC	Mme Nasser et M Sinnaeve					
CPD	Mmes Ogden Smtih et Abboud Rafei					
CPE	Mmes Nouhaily et Dina Bekdash					
CE2A	M Soum et Mme Amhaz		Du 13 au 16 avril 2015	4 jours		400 \$
CE2B	Mmes Rita Abi Nader et Der Gougassian		Du 19 au 22 mai 2015	3 nuitées		
CM2C	M. Duhamel et...	France Région parisienne	Du 08 au 13 juin 2015	6 jours 5 nuitées	Atout groupes	1800 \$ environ

Le Comité des parents regrette que les classes de découverte ne concernent pas toutes les classes d'un même niveau.

7. Questions diverses

- Les devoirs à la maison,

Les procédures ont été rappelées. La règle reste appliquée. En revanche, certains parents se plaignent de l'absence de devoirs. Il est donc difficile de gérer le paradoxe. En tout état de cause, Monsieur el Directeur rappelle à nouveau que les devoirs écrits sont interdits en primaire. Les exposés et les travaux de groupe le sont également pendant les vacances.

- Les dangers des addictions : tabac, alcool, drogue.

Monsieur le Directeur relève qu'il faut être prudent lorsqu'on aborde ces sujets, qu'il ne faut pas susciter les tentatives, les essais, les « expériences ». Au CPF, Madame Lacoste, chargée de prévention scolaire, aborde ces sujets avec les élèves selon des méthodes et des objectifs adaptés à l'âge des élèves. Ces sujets seront plutôt abordés au collège, dans les classes de 4èmes et de 3èmes.

Le prochain Conseil d'école aura lieu le 19/02/2015 à 16h00.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'école s'achève à 17h30.

Le Président du Conseil d'école
Stéphane Sinnaeve

La Secrétaire de séance
Arwa Yassine